



Pourquoi une commune rurale peut faire appel à l'ONG Soakoja ?

Pour que l'approvisionnement en eau potable (AEP) soit continu et pérenne, la gestion et l'exploitation des ouvrages AEP doivent être **suivis régulièrement et de façon professionnelle**.

Les **communes, maîtres d'ouvrages**, sont responsables de ce travail de suivi des délégataires de gestion des infrastructures d'accès à l'eau potable situées sur leur territoire.

Pour ce faire, elles doivent mettre en place un service technique de l'eau, et recruter des agents de suivi, les **ACEAH** (Agent Communaux de l'Eau de l'assainissement et de l'hygiène). Les communes rurales qui rencontrent des difficultés pour établir ou gérer ces services peuvent solliciter l'**ONG Soakoja** qui offre des solutions de co-gestion, maintenance et suivi avec des association regroupant les usagers.



Les objectifs de l'ONG Soakoja

- Assurer la **fonctionnalité durable** des ouvrages (gestion et maintenance) : suivi des gestionnaires et des infrastructures, information des décideurs avec des indicateurs techniques et financiers.
- Appuyer les communes rurales dans leur rôle de maître d'ouvrage, les usagers en tant qu'acteurs de la société civile et développer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement.



L'offre de services de l'ONG Soakoja

L'ONG Soakoja, est un **acteur professionnel de suivi et maintenance** en appui à la maîtrise d'ouvrage communale elle propose les services suivants:

- ♦ **Co-gestion des réseaux d'eau potable avec les gestionnaires délégués:**
Associations d'usagers au niveau communal: *Solotena ny Mpisotro Rano*

Le mode de collaboration avec les associations d'usagers et la commune est détaillé en Annexe page 3.

En fonction des modalités de gestion et de suivi des ouvrages existantes au niveau des communes, on peut distinguer 3 principaux types de services proposés par Soakoja.

Modalités		Services apportés par Soakoja à la commune rurale et aux usagers pour assurer une continuité de l'approvisionnement en eau potable	
Gestion	Suivi		
Par une association d'usagers (SMR) Cf. annexe en p.3	par un ACEAH	Appui au management et de renforcement de l'ACEAH	Service de réparations par des techniciens spécialisés sur demande des gestionnaires: tarifs réglementés (15 000 Ar/ jour de Main d'œuvre)
	Soakoja	Service de suivi technique et financier (dits FANARAHAMASO) des ouvrages et de leur gestion, au moins 2 fois par an, par des agents professionnels dédiés, sur l'ensemble du territoire de la commune partenaire (comités de points d'eau association d'usagers et gestionnaires privés) en remplacement du STEAH. Service d'appui-conseil aux gestionnaires (associations d'usagers et Comités Eau) pour la mise en œuvre de l'entretien et la maintenance des ouvrages Communication et aide aux décisions pour les usagers et les communes (organisation d'assemblées générales, ateliers communaux de restitutions des résultats de la gestion...)	Vente de pièces de rechange et de fournitures : point de vente au bureau de Soakoja ou service de livraison
Soakoja et SMR	Soakoja	Co-gestion (déléguée par la commune) des ouvrages avec les association d'usagers des ouvrages avec un paiement forfaitaire ou au volume garantissant une continuité du service. Communication avec les usagers et la commune	Maintenance préventive continue délivrée par Soakoja

- ♦ **Construction de points d'eau** (PPMH et AEPG) : petites extensions, réhabilitations et constructions.
- ♦ **Activités de promotion de l'assainissement et de l'hygiène et du traitement d'eau à domicile** (chloration, pour les usagers ne pouvant pas disposer d'un système d'approvisionnement en eau potable)



La carte d'identité de Soakoja

Soakoja c'est...

Un territoire principal d'action : la région Analanjirofo

Un ONG composée de 8 membres actifs issus de la société civile, tous impliquée pour le développement de l'accès à l'eau potable à Madagascar, dont des femmes motrices dans le secteur de l'eau

Une équipe de salariés professionnels disposant d'une expertise technique et socio-organisationnelle répartis entre...

2 antennes actuellement:

Vavatenina et Fénérive

2 volets supervisés par un directeur régional et 2 responsables d'antenne

Volet suivi-maintenance et

gestion: 4 agents de suivi évaluation

Volet construction : 3

animateurs + 2 techniciens encadrant des prestataires techniques locaux



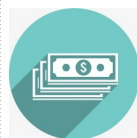
Quelques chiffres (région Analanjirofo, 2019)

2 districts (Vavatenina et Fénérive est), 12 communes, 152 ouvrages suivis, 566 points d'eau suivis.

85% des points d'eau suivis sont fonctionnels et en bon état.

88 500 bénéficiaires des services de Soakoja en 2019.

Potentiel complémentaire de réalisation à moyen terme identifié dans les districts cibles actuels: 120 ouvrages nécessitant un suivi et/ou des réhabilitations. Demandes de 25 constructions pour un total 55 000 bénéficiaires.



Les ressources financières de l'ONG Soakoja

Les activités de l'ONG Soakoja sont financées par les usagers de l'eau ainsi qu'une part de subvention de partenaires techniques et financiers, l'ONG ne dégage pas de profit (but non lucratif):

- Les redevances des usagers (rémunérant la fonction de suivi / appui-conseil ou de gestion direct)
- La revente locale de pièces détachées de qualité à des prix favorables (avec une marge normée)
- La rémunération de services d'entretien et de réparation par un technicien spécialisé
- Les recettes issues des paiements de l'eau (volumétriques ou forfaitaires) par les usagers des ouvrages dont la gestion a été déléguée par les communes à Soakoja (en co-gestion avec association d'usagers).
- Subventions et partenariats techniques et financiers (dans le cadre du partenariat avec l'ONG Inter Aide)

Contacts

Adresse :

bureau Vavatenina: Bemasoandro

bureau Fénérive: Sahavola

Mail : herizoraz@gmail.com, ong.soakoja@gmail.com

Page facebook : ONG Soakoja

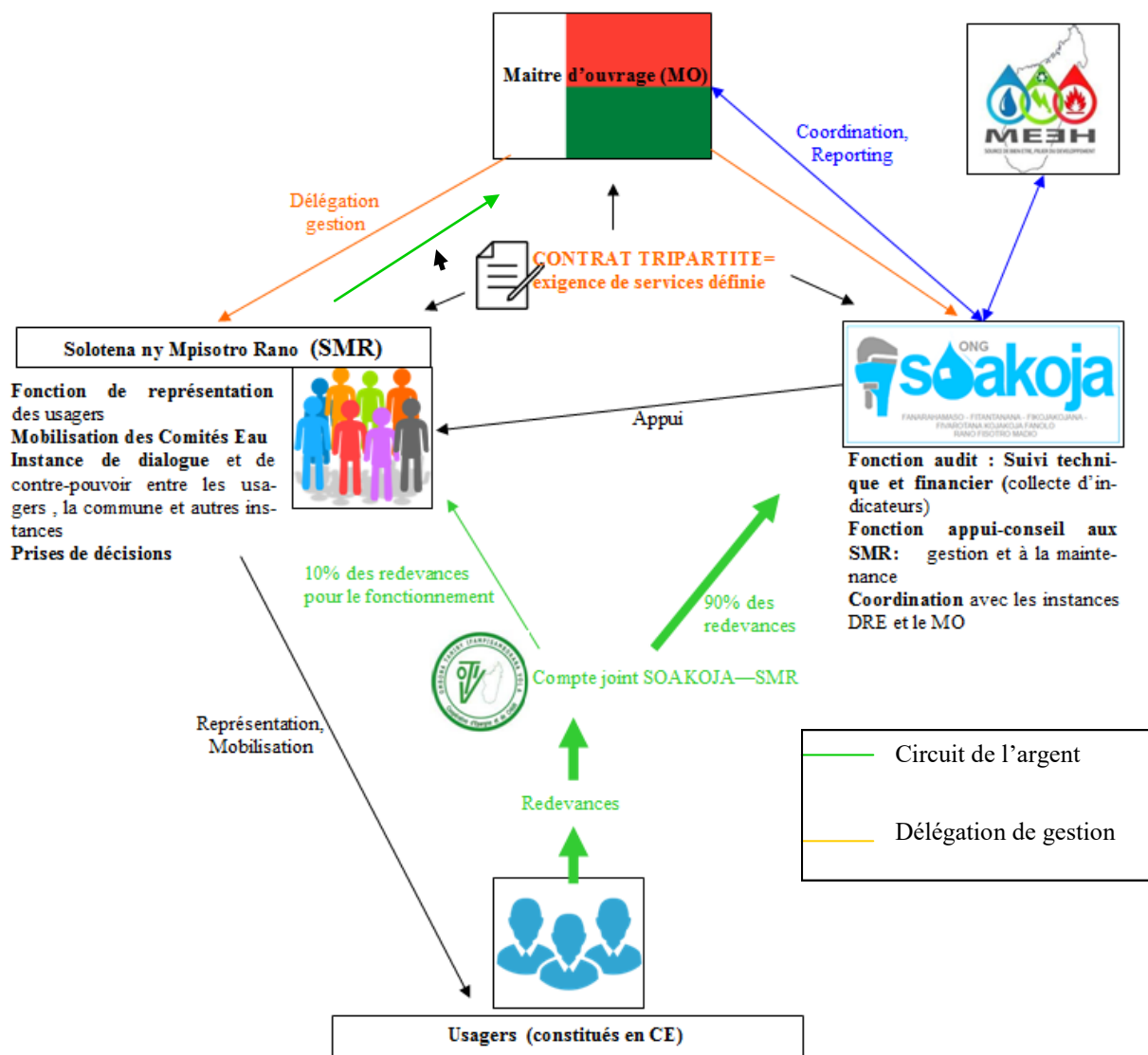
Téléphone : 034 85 214 08



L'ONG Soakoja est
membre de
l'ONG Ran'eau

Annexe:

Explications sur le système d'acteurs (cas d'un suivi assuré par Soakoja (absence de SYEAH) et d'une gestion déléguée au SMR+ Comités eau)



Une association des usagers de l'eau potable ou SMR (Solotena ny Mpisotro Rano) est créée par commune. Les SMR sont composées **des représentants des usagers** de l'ensemble des ouvrages d'accès à l'eau potable de la commune.

La gestion déléguée des ouvrages est régie par un **contrat tripartite** entre : **la Commune** (Maître d'ouvrage), **la SMR** (gestionnaire délégué et représentant des usagers), **L'ONG Soakoja** qui apporte un service de suivi (cas du schéma ci-dessus) pouvant être complété par un service de gestion (co-gestionnaire délégué en appui à la SMR) pour des ouvrages spécifiques (avec paiement volumétrique ou forfaitaire annuel).

Rôle de la SMR (association des usagers de l'eau potable au niveau communal)

Les SMR acteurs communautaires de la société civile fédèrent les **représentants d'usagers (organisés en comités eau simplifiés)**. Les **représentants des usagers**, sont eux garants de la gestion courante au niveau des villages, joue un rôle d'interface avec la commune et les acteurs sectoriels (remonté les **besoins des usagers, information sur les règlements et modalités de gestion de l'eau, suivi des résultats...**). Elles constituent une **instance de dialogue** et de contre-pouvoir entre les usagers et la commune d'une part, mais aussi les autres instances (DREAH, District, Régions, etc.) ainsi qu'avec les gestionnaires privés.

Rôle de l'ONG Soakoja

Soakoja, apporte des services de suivi, de maintenance et de gestion et joue un rôle d'interlocuteur pour les Communes (Maître d'ouvrage), les usagers et des instances sectorielles (DREAH...).

Par ses **visites régulières des ouvrages et des communautés** et ses **services de maintenance**, Soakoja rend possible une continuité du service et une gestion durable des infrastructures AEP :

- Collecte des indicateurs techniques et financiers (de type STEFI) et production de tableaux de bords pour les décideurs à différent niveau (communautaire/ communal/ régional).
- Appui et renforcement des organisations d'usagers et comités eau en tant qu'acteur de la société civile
- Appui à la Maîtrise d'Ouvrage, Analyse / reporting annuel (niveau CR et DREAH)
- Appui aux gestionnaires délégués et comités d'usagers pour remédier aux situations anormales techniques et financières.
- Cogestion d'ouvrages spécifiques (avec paiement volumétrique ou forfaitaire annuel) avec la SMR.